

## Brevets—Loi

génériques suivent la hausse du coût de la vie. Les économies qu'on aurait réalisées compenseraient amplement toutes les pertes dues au fait que ce médicament avait l'exclusivité du marché.

Je voudrais parler de ce médicament sans concurrent parce qu'il est important. Le cimetidine, qui est breveté sous le nom de Tagamet, a été découvert par Smith Kline & French. Il est très utile pour traiter les ulcères gastro-duodénaux. L'apparition de ce médicament sur le marché a permis d'économiser 130 millions de dollars par an en frais d'hospitalisation parce que les personnes qui souffrent d'ulcères gastro-duodénaux n'ont pas besoin d'aller aussi fréquemment à l'hôpital, sans parler du temps perdu, du confort et ainsi de suite. La société Smith Kline and French a gagné beaucoup d'argent grâce à ce médicament, sans aucun doute, mais elle en a aussi fait économiser beaucoup aux Canadiens. Le concurrent générique est apparu et a acculé pratiquement SKF à la faillite. Cette société occupait la troisième ou quatrième place parmi les grands fabricants de médicaments au Canada et elle se retrouve maintenant parmi les derniers. Elle a fermé ses portes et a licencié je ne sais combien de personnes. Elle a abandonné ses activités de recherche. Ce coût n'a été enregistré nulle part ici.

Avant de fulminer à propos de ses milliards de frais, le très honorable chef de l'opposition devrait examiner les faits. Il devrait prendre la peine de lire le rapport Eastman. Il constaterait alors que ces 32 médicaments seraient également des produits génériques concurrents selon le régime que nous proposons. Il devrait demander aux Montréalais s'ils étaient heureux de voir Smith Kline and French fermer son usine et mettre à pied ses employés.

• (1430)

Voyons ce qu'a dit au juste M. Eastman. Voici des extraits d'une lettre qu'il a adressée au *Globe and Mail*:

Selon M. Andre, les changements ne feront pas augmenter le prix des nouveaux médicaments brevetés au-delà du prix initial auquel ils auront été mis sur le marché. Je suis d'accord.

M. Eastman a dit noir sur blanc qu'il était d'accord. Il a également souligné un aspect dont personne ici n'a fait mention, en ajoutant:

Je tiens à souligner l'importance du Conseil d'examen du prix des médicaments. Je n'aurais pas accepté d'en être le président si je l'avais jugé inefficace.

Pourquoi personne n'a-t-il mentionné cet aspect? Et que dire de la recherche?

Le chef de l'opposition semble croire que les quelques emplois en recherche qui seront supprimés à cause de la concurrence des produits génériques n'ont que peu d'importance étant donné que les économies considérables réalisées serviront à créer d'autres possibilités d'emploi. Supposons que nous appliquions la formule du produit générique au domaine de l'édition au Canada, de sorte que quiconque puisse publier l'auteur de son choix moyennant une redevance de 4 p. 100. Bien sûr, nous pourrions ainsi économiser des centaines de millions de dollars. Selon les calculs du chef de l'opposition, ces centaines de millions de dollars créeraient des emplois et nous serions en pleine prospérité. Il n'y aurait plus d'auteurs canadiens, mais certains d'entre eux sans doute que, de toute façon, la plupart de nos auteurs sont étrangers. Nous économiserions

des centaines de millions de dollars mais, en nous appropriant les créations de nos auteurs, nous serions injustes à leur égard.

Il est tout aussi injuste de dire à ceux qui ont découvert des remèdes pour guérir les ulcères de l'estomac et pour traiter l'arthrite, ou des médicaments qui sauveront la vie de milliers de cardiaques, que nous allons encourager d'autres personnes à plagier leurs découvertes et à les empêcher de gagner des sommes considérables parce que, même si nous leur sommes reconnaissants d'avoir mis ces médicaments à notre disposition, nous sommes horrifiés à l'idée qu'ils veuillent tirer un avantage pécuniaire de leurs découvertes et nous ne leur permettrons pas de le faire. Je défie quiconque à la Chambre de soutenir le bien-fondé d'une telle position sur le plan moral. Cette position est viciée.

J'ai parlé ou écrit à un très grand nombre de personnes qui oeuvrent dans le domaine médical. Cependant, je sais qu'ils se posent des questions sur un pays qui est reconnaissant des travaux de recherche sur le cancer, la maladie d'Alzheimer et les affections cardiaques mais qui ne leur offre pas la même protection juridique qu'à l'inventeur d'une nouvelle caméra, d'un meilleur piège à souris ou qui écrit un livre ou appose une marque de commerce sur un produit. Ils se posent des questions au sujet d'un pays qui traite différemment quelqu'un qui a découvert un médicament susceptible de sauver des vies et quelqu'un qui a fait un autre type de découverte. Comment pouvons-nous en toute honnêteté refuser aux chercheurs la protection assurée par les brevets?

J'ai visité l'Université de la Colombie-Britannique où la Fondation Terry Fox et la *Welcome Foundation* ont conjointement mis sur pied Pacific Pharmaceuticals, dans la circonscription même du chef de l'opposition. Cette entreprise a été installée à l'université pour mener des travaux de recherche sur le cancer. Elle estime essentiel de bénéficier de la protection offerte par les brevets pour justifier ses dépenses. Elle a embauché du personnel et reçoit des lettres de chercheurs canadiens vivant en Californie, au Massachusetts, en France et en Grande-Bretagne qui se réjouissent d'apprendre que de tels travaux seront entrepris au Canada. Ils souhaitent revenir au pays pour se joindre à l'équipe en place parce qu'ils désirent travailler dans cet important domaine et aimeraient le faire au Canada.

C'est là un exemple encourageant des réactions que suscitent les modifications que nous proposons à la Loi sur les brevets. Lors de son prochain voyage à Vancouver, le chef de l'opposition devrait se rendre à l'Université de la Colombie-Britannique et s'entretenir avec les chercheurs de Pacific Pharmaceuticals qui travaillent en ce moment à la recherche d'un traitement pour le cancer. Il devrait leur dire ce qu'il vient juste de déclarer à la Chambre et prendre note de leur réaction. Il devrait leur faire savoir qu'il n'accorde aucune valeur à leur travail et qu'ils ne méritent pas de bénéficier de la protection offerte par les brevets au même titre que les inventeurs d'appareils mécaniques. Je défie le chef de l'opposition de suivre mon conseil.

On vient de me remettre une lettre de H.B. Knuchel, de Ciba-Geigy Canada Ltd., de Mississauga, en Ontario, dont je vous lis un extrait:

Je vous souhaite de ne pas perdre courage dans votre lutte contre une opposition «à deux visages»; lorsque l'on sait que le chef de l'opposition, M. John Turner, était il n'y a pas si longtemps président d'une autre société de produits